

N° 12 . 18 octobre 2019

District Haute-Vienne**Siège social :**

4 rue de La Rochefoucauld
87000 LIMOGESH

Accueil :**Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : district@foot87.fff.fr**Site internet :**

<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>

Adresse postale :

BP 1036
87050 LIMOGES Cedex

Horaires d'ouverture des**Bureaux :**

Du lundi au Vendredi :
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

REUNION DECENTRALISEE A MAGNAC BOURG

La 1^{ère} réunion décentralisée de la saison a eu lieu le Lundi 07 octobre dernier à MAGNAC BOURG en compagnie des clubs du secteur qui ont été conviés. De nombreux thèmes ont été abordés comme :

- le foot féminin,
- le F.A.F.A,
- l'Arbitrage
- la présentation de l'opération "Respect Parents" qui devrait être lancé à la fin du mois.

Une réunion riche en enseignements ...

Remerciements au club de l'Occitane pour l'accueil et l'organisation de cette réunion.

Prochaine réunion lundi 21 octobre à St Hilaire La Treille.

Agenda

Samedi 19 octobre 2019

de 8H00 à 13H00 :

Formation arbitres stagiaires

Mardi 22 octobre 2019 à 17H00 :

Terrains

Samedi 26 octobre 2019

de 8H00 à 13H00 :

Formation arbitres stagiaires

Mardi 05 novembre 2019 à

18H30 :

Féminines

Mardi 05 novembre 2019 à

18H00 :

Ethique

Sommaire:

Assemblée Générale : 06 p 2

Procès-verbaux : 06 p 3 à 18

Seniors - Jeunes . Foot

Animation - Arbitrage

Partenaires : 06 p 06 p 19

Rédactionnel : 06 p 20 - 21

Bon de Commande France-Serbie

à Bordeaux . Tableau des

montées et descentes 2019/2020





CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

**PRESENCE OBLIGATOIRE SOUS PEINE D'AMENDE POUR TOUS LES CLUBS
MUNI DE VOTRE ATTESTATION DE LICENCE**

Mmes Les Présidentes,
Mrs Les Présidents des clubs de Football de la Haute-Vienne,

Vous êtes priés d'assister le :

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019
A partir de 18 H 30 (émargements)
Début de la séance : 19 H 00
SALLE DES FETES

A SEREILHAC

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE :

- 1- Ouverture par le Président du District (Bernard LADRAT)
- 2- Adoption du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2019 (Hebdo N° 6 du 6/9/2019)
- 3- Compte-rendu Financier de l'exercice 2018/2019
- 4- Rapport du Commissaire aux Comptes
- 5- Approbation du bilan et Compte de résultat.
- 6- Réglementation « ARBITRAGE » - article 5
- 7- Intervention de MM. Thierry ALEXER et Christophe LASSUDRIE
- 8- Intervention des personnalités présentes à l'Assemblée Générale Financière
- 9- Questions diverses - date limite le 28 octobre 2019
- 10- Tirage au sort ballons aux clubs présents.
- 11- Clôture de l'assemblée générale financière suivie d'un pot de l'amitié

QUESTIONS DIVERSES :

Date limite : 28 octobre 2019



POLE COMPETITIONS

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 16 OCTOBRE 2019
PV N. 13

PRESENTS : MM. PRINSAUD - BALLOUFAUD . GIRAUD - FRUGIER - ROUDIER -
GASCHET (CDA)

EXCUSES : MM. VILLEGER . ZABALETA

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

SENIORS D2 INTERSPORTS :

**MATCH N. 50154.1 ST LEONARD DE NOBLAT (2) / LA GENEYTOUSE D2 POULE B DU
19/10/2019**

Vu l'accord écrit des deux clubs,
Vu le stade Raymond POULIDOR indisponible
Inversion de la rencontre

ALLER : le 20 octobre 2019 à 15 H à LA GENEYTOUSE

RETOUR : le 7 mars 2020 à 20 H à ST LEONARD DE NOBLAT . Stade R. POULIDOR

MATCH N. 50153.1 FCCORADOUR SUR VAYRES / FC 2 VALLEES D2 POULE B DU 20/10/2019

Vu l'accord écrit des deux clubs,
Match à jouer le 20 octobre 2019 à 13 H à ORADOUR SUR VAYRES . Stade les chapelles

SENIORS D3 :

MATCH N. 50284.1 ELAN SPORTIF (1) / ASPTT LIMOGES D3 POULE B DU 20/10/2019

Vu le mail de la direction des sports de la ville de Limoges . occupation des terrains
Match à jouer le 20 octobre 2019 à 15 H à LA BASTIDE LIMOGES.



SENIORS D4 :

MATCH N. 50734.1 LIMOGES LANDOUGE FOOT (3) / ST BRICE (3) D4 POULE E DU 22/9/2019

Arbitre : M. OBAME Jean Blaise

Vu la décision de la commission statuts et règlements en date du 9/10/2019 donnant match perdu par pénalité à l'équipe de ST BRICE (3) avec retrait d'un point

La commission gestion des championnats et coupes seniors,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

LIMOGES LANDOUGE FOOT (3) : 4 (3 points) ST BRICE (3) : 0 (-1 point)

D4 POULE B :

Suite au courrier de M. BARGUE Yvon, Président de l'entente RAZES/MAGNAC LAVAL, informant le district du changement de terrain pour 3 rencontres en D4 POULE B :

- N. 50568.1 E. RAZES/MAGNAC LAVAL / LE DORAT (2) : le 24/11/2019 à 15 H à MAGNAC LAVAL
- N. 50580.1 E. RAZES/MAGNAC LAVAL / ANF87 (2) : le 8/12/2019 à 15 H à MAGNAC LAVAL
- N. 50586.1 E. RAZES/MAGNAC LAVAL / ST SORNIN LEULAC : le 10/5/2020 à 15 H à MAGNAC LAVAL

CHAMPIONNAT SENIORS D5 :

MATCH N. 50865.1 NANTIAT (4) / E. ANF87 (3) / BESSINES/MORTEROLLES (3) D5 POULE A DU 8/9/2019

Vu la décision de la commission statuts et règlements en date du 9/10/2019 donnant match perdu par pénalité à l'équipe de l'entente ANF87 (3) / BESSINES/MORTEROLLES (3) avec retrait d'un point

La commission gestion des championnats et coupes seniors,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

NANTIAT (4) : 3 (3 points) E. ANF87 (3) / BESSINES/MORTEROLLES (3) : 0 (-1 point)

MATCH N. 51013.1 ELAN SPORTIF (2) / FC 2 VALLEES (3) D5 POULE C DU 20/10/2019

Vu le mail de la direction des sports de la ville de Limoges . occupation des terrains

Match à jouer le 20 octobre 2019 à 13 H à LA BASTIDE LIMOGES.

MATCH N. 50878.1 ST JOUVENT (2) / E. ANF87/BESSINES/MORTEROLLES (3) D5 POULE A DU 6/10/2019

Vu la feuille de match,

Vu les précisions portées par le club ANF87

La commission,

- Constate le forfait de l'E. ANF87/BESSINES/MORTEROLLES (3)
- Enregistre le résultat suivant :

ST JOUVENT (2) : 3 (3 points) E. ANF87/BESSINES/MORTEROLLES (3) : 0 (-1 point)

Amende de 48 " au club de l'é. ANF87/BESSINES/MORTEROLLES pour son 1^{er} forfait.



COUPES ET CHALLENGES :

La commission enregistre les résultats du 2^{ème} tour de la Coupe de la Haute-Vienne et du 1^{er} tour du Challenge du District Marcel PAILLER des 12 et 13 octobre 2019 et procède au tirage au sort :

- Du 3^{ème} tour de la Coupe de la HAUTE-VIENNE René CROGUENNEC
- Du 2^{ème} tour du Challenge du District Marcel PAILLER

Qui auront lieu les **26 et 27 octobre 2019**
(Rencontres à consulter sur le site du District)

COUPE DE LA HAUTE-VIENNE :

MATCH N. 51750.1 LIMOGES ST LOUIS/VAL / ST AMAND MAGNAZEIX COUPE DE LA HAUTE-VIENNE DU 13/10/2019

Vu les précisions portées sur le mail du club de ST AMAND MAGNAZEIX

La commission,

- Constate le forfait de ST AMAND MAGNAZEIX
- Dit l'équipe de LIMOGES ST LOUIS/VAL qualifié pour le prochain tour.

Amende de 50 " au club de ST AMAND MAGNAZEIX.

CHALLENGE DU DISTRICT MARCEL PAILLER :

MATCH N. 51785.1 SUSSAC / LE THEIL LES BILLANGES CHALLENGE DU DISTRICT MARCEL PAILLER DU 13/10/2019

Vu les précisions portées sur le mail du club du THEIL LES BILLANGES

La commission,

- Constate le forfait du THEIL LES BILLANGES
- Dit l'équipe de SUSSAC qualifié pour le prochain tour.

Amende de 50 " au club du THEIL LES BILLANGES.

CHALLENGE DES RESERVES :

MATCH N. 51403.1 FC VIGENAL (2) / SEREILHAC (2) CHALLENGE DES RESERVES POULE I DU 29/9/2019

ARBITRE : M. MEZAACHI Yacine

Vu la décision de la commission statuts et règlements en date du 9/10/2019 donnant match perdu par pénalité à l'équipe du FC VIGENAL avec retrait d'un point

La commission gestion des championnats et coupes seniors,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

SEREILHAC (2) : 3 (3 points) FC VIGENAL (2) : 0 (-1 point)



R A P P E L È CONDUITE A TENIR EN CAS DE DECES DANS UN CLUB :

Dans la grande famille du football, il n'est guère de semaine sans qu'un de ses membres nous quitte, après une vie bien remplie, emporté prématurément par la maladie ou arraché aux siens par l'accident.

Alors se pose toujours la même question, celle concernant le maintien ou le report des rencontres du week-end qui s'annonce.

La commission de gestion des compétitions, le comité de direction, qui ont souvent été confrontés à cette situation, ont beaucoup réfléchi et ont opté pour une formule qui n'est sans doute pas parfaite mais qui a le mérite d'exister.

La position est la suivante :

- Les obsèques de la personne décédée n'ont pas eu lieu : on ne joue pas.
- Les obsèques ont eu lieu : on joue et la rencontre pourra être alors l'occasion de rendre un dernier hommage au défunt, car de toute façon, il faudra la jouer en l'absence de ce dernier.

Voilà en quelques mots un rappel qui, je j'espère, restera sans effet tout au long de la saison 2019 / 2020 que je souhaite à tous heureuse.

SAISIE RESULTATS INTERNET

SEMAINE DU 7 AU 13 OCTOBRE 2019
AMENDE DE 7 euros par rencontre non saisie

EYMOUTIERS . ST JULIEN LE PETIT (3 ") - GJ PAYS DE NEXON . USSEL (10 ") - VEYRAC (10 ")

L'animateur de la commission,
Jean-Luc PRINSAUD

COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 15 octobre 2019
PV N. 7

PRESENTS : MM. VERGONZANNE . CASSAT . PIRRON . THARAUD . SEJOTTE
EXCUSES : MM. BARRAT . PLEINEVERT

CHAMPIONNATS U15/U17

TABLEAU COMPARATIF	1 ^{ère} phase 2016/2017	1 ^{ère} phase 2017/2018	1 ^{ère} phase 2018/2019	1 ^{ère} phase 2019/2020
U17	26	22	22	22
U15	31	35	34	34



CHAMPIONNAT U17 -- 1ere Phase

CHAMPIONNAT U17 -- 1ere Phase

DATES	14/09	21/09	28/09	05/10	12/10	19/10	26/10	02/11	09/11	16/11	23/11	30/11	07/12	14/12	22/12	29/12
U17 Niv1	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxxx	xxxx	R1	MR	Coupe	R2	R3	R4	MR	R5	Coupe		
U17 Niv2	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxxx	xxxx	MR	MR	Coupe	J6	J7	J8	MR	J9	Coupe		

REGULARISATION JOURNEE DU 14/09/2019

Match N° 51164 1 LIMOGES BASTIDE 1/ FUN 87 GJ 1 U17 D1 Poule B du 14/09/2019

Suite à décision de la Commission Statuts et Règlements en date du 09 Octobre donnant match perdu par pénalité au club de Limoges Bastide,

La Commission,

- Se conforme à la décision
- Enregistre l le résultat suivant

Limoges La Bastide 1: 0 (- 1 point) / FUN 87 GJ 1 : 3 (3 points)

MODIFICATIONS HORAIRES :

ENT St LEO/ST JUST/F SUD 1 U17 D1 POULE B :

Les rencontres à domicile auront lieu à **17h** sur le terrain **R Poulidor à ST**

LEONARD

ENT St LEO/ST JUST/F SUD 2 U17 D2 Poule Unique:

Les rencontres à domicile auront lieu sur le **terrain de Saint Bonnet Briance**

US LIMOGES BASTIDE 1 U17D1 POUE B :

Toutes les rencontres à domicile auront lieu à 16h

LIMOGES LAFARGE U17 D2 Poule Unique

Toutes les rencontres à domicile auront lieu au **Puy la Rodas à 15h**

Match N° 51164.2 Ë FUN 87 GJ (1) / LIMOGES LA BASTIDE (1) Ë U17 D1 Poule B Du 19/10/2019

La rencontre se jouera sur le stade Léo LAGRANGE à BELLAC à 17h.30g

Match N° 51255.2 Ë FEYTIAT (1) / E. COUZEIX CHAPTELAT (1) Ë U17 D1 Poule A Du 9/11/2019

La rencontre se jouera sur le stade Pierre LACORE à FEYTIAT à 14h.30-

REPORTS DE RENCONTRES :

Match N°51181 1 Ë BOSMIE CHARROUX vs E. VEYRAC/ST GENCE Ë U17 D2 Du 14/09/2019
est reporté au **19/10/2019**



Match N°51259 1 ES BEAUBREUIL 1 COUZEIX CHAPTELAT U17 D1 Poule A du 28/09/2019
est reporté au **SAMEDI 26/10/2019**

Match N°51260 1 : FEYTIAT 1 / ALOUETTE 1 U17 D1 Poule A du 28/09/2019
est reporté au **SAMEDI 26/10/2019**

Match N°51171 1 LIMOGES BASTIDE 1 / E ST LEO ST JUST FSUD 1 U17 D1 Poule B du
28/09/2019
est reporté au **SAMEDI 26/10/2019**

Le club de Couzeix étant qualifié en Coupe Gambardella pour le prochain tour du 19 Octobre
Le club de Limoges Alouette étant engagé en Coupe Aquitaine U17 ne jouera pas le premier tour de la
Coupe Départementale U17 du 02 Novembre.

De ce fait,

La rencontre de championnat U17 D1 Poule A du 19/10/2019 opposant ces deux équipes est
reportée.

Match N° 51163 2 LIMOGES ALOUETTE 1 / USECOUZEIX CHAPTELAT 1 U17 D1 Poule A
du 19/10/2019

Est reporté au **SAMEDI 02 Novembre 2019**

Match N° 51165 2 AMBAZAC 1/ E BESSINES ANF 87 1 U17 D1 Poule B du 19/10/19

Vu l'accord des deux clubs en date du 08 Octobre 2019

La rencontre est reportée au **SAMEDI 26 OCTOBRE à 15H30**

MODIFICATIONS HORAIRES :

Match N° 51207 1 : USECOUZEIX CHAPTELAT 2/ E VEYRAC ST GENGE 1 U17 D2 du 09/11/2019

VU l'accord des deux clubs en date du 07 Octobre 2019

La rencontre se déroulera **à 13h30 sur le terrain de Chaptelat**

Journée du 12/10/2019

Match N° 51178 1 LIMOGES BASTIDE 1/ E ISLE CONDAT 2 U17 D1 Poule B du 12/10/2019

Vu le mail de ISLE en date du 11 Octobre 2019

La Commission,

- Prend note du forfait de l'équipe E ISLE CONDAT 2
- Enregistre le résultat suivant :

LIMOGES BASTIDE 1: 3 (3 points) E ISLE CONDAT 2: 0 (- 1 point)

Amende de 22 " au club d'ISLE (509585) pour son premier forfait.

CHAMPIONNAT U15 -- 1ere Phase

DATES	14/09	21/09	28/09	05/10	12/10	19/10	26/10	02/11	09/11	16/11	23/11	30/11	07/12	15/12	22/12	29/12
U15 Niv1	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxxx	xxxx	R1	MR	Coupe	R2	R3	R4	MR	R5	Coupe		
U15 Niv2		xxxx	xxxx	xxxxx	xxxx	MR	MR	Coupe	J4	J5	J6	MR	J7	Coupe		



MODIFICATIONS HORAIRES :

AIXE SUR VIENNE 1 U15 D1 POULE A

Toutes les rencontres à domicile auront lieu à 15h

AIXE SUR VIENNE 1 U15 D2 Poule A et Poule C

Toutes les rencontres à domicile auront lieu à 13h

CHANGEMENT DE TERRAIN et/ou MODIFICATION HORAIRE:

Match N° 51239 2 USECC NIEUL PEYR 1/ AFP LE PALAIS 1 U15D1 Poule B du 19 /10 /2019

La rencontre se déroulera **à 15h 30 sur le terrain de NIEUL**

Match N° 51229 2 ISLE 2 /AIXE SUR VIENNE 1 U15 D1 Poule A du 09 /11/2019

Suite a la demande de ISLE et l'accord d'Aixe sur Vienne en date du 23/09/2019 ,

La rencontre se déroulera **à 13h sur le terrain du Gondeau à ISLE**

Match N° 51529 1 Ent Sereilhac FCCO /Pays Arédien 1 U15 D2 Poule C du 07 /12/2019

La rencontre se déroulera **à 15h Stade les Chapelles à Oradour sur Vayres**

Match N° 51520 1 Ent Sereilhac FCCO /Ent ANF 87 Bessines Fraternelle U15 D2 Poule C du 16 /11/2019

La rencontre se déroulera **à 15h Stade les Chapelles à Oradour sur Vayres**

Match N° 51194 1 E ST LEONARD ST JUST 2/ BOSMIE CHARROUX 1 U15 D2 DU 05/10/2019

Vu la feuille de match

La Commission,

- Transmet le dossier à la Commission Statuts et Règlements pour suite à donner

COUPES U17 CHALLENGE MAURICE BONNET

La Commission note que le club du Palais avait engagé par erreur son équipe U16 en coupe Départementale U17 .

Le club sera remboursé de la somme de 36 "

La Commission,

- transmet le dossier au service comptabilité pour régularisation.

La Commission prend bonne note du mail du club de VAL VIENNE demandant l'engagement de son équipe U16 en Coupe Départementale U17.

Le premier tour du 02 Novembre comportant un exempt, l'équipe de Val de Vienne 1 rencontrera l'équipe de Bosmie l'Aiguille

La Commission transmet le dossier au service comptabilité pour régularisation

PREMIER TOUR DU 02 NOVEMBRE 2019 à 15h

Les clubs qui le souhaitent peuvent avec l'accord du club adverse avancer la date de ces rencontres.



Match N°1 : E. ST LEONARD/ST JUST/FOOT SUD 2 / US LA BASTIDE 1
 Match N°2 : E. COUZEIX CHAPTELAT 2 / E. VEYRAC/ST GENCE 1
 Match N°3 : E. BESSINES/ANF 87 2 / LAFARGE 1
 Match N°4 : E. LE PALAIS/AFP 1 / FC PAYS AREDIENS/FEUILLARDIERS 1
 Match N°5 : E. ISLE/CONDAT 2 / E. EYMOUTIERS/CHAT N/LA CROISILLE 1
 Match N°6 : FC 2 VALLEES/FCCO/SEREILHAC 1 / FUN 87 1
 Match N°7 : E. BESSINES/ANF 87 1 / RILHAC RANCON 1
 Match N°8 : OCCITANE 1 / E. ST JOUVENT/NANTIAT 1
 Match N°9 : AMBAZAC 1 / E. FEYTIAT 1
 Match N°10 : BOSMIE LAIGUILLE 1 / VAL DE VIENNE 1

COUPES U15 CHALLENGE ROGER LEGER

Match N°4 : LIMOGES ALOUETTE 1 / FOLLES 1 du 02/11/2019

Vu l'accord des deux clubs en date du 11 octobre
 La rencontre se jouera le **SAMEDI 19 Octobre à 14h30**

Match N°6: E BONNAC BEAUNE 1 / FEYTIAT 2 du 02/11/2019

Vu l'accord des deux clubs en date du 14 octobre
 La rencontre se jouera le **SAMEDI 19 Octobre à 15H**

PREMIER TOUR DU 02 NOVEMBRE 2019 à 15h

Les clubs qui le souhaitent peuvent avec l'accord du club adverse avancer la date de ces rencontres.

Match N°1 : RILHAC RANCON 2 / E. ST JOUVENT/NANTIAT 1
 Match N°2 : LAFARGE 1 / E. ANF 87/BESSINES LA FR. 1
 Match N°3 : LE PALAIS 1 / ISLE 2
 Match N°4 : ALOUETTE 1 / FOLLES 1 **le 19 Octobre à 14h30**
 Match N°5 : FEYTIAT 1 / LIMOGES FC 1
 Match N°6 : E. BONNAC/BEAUNE 1 / FEYTIAT 2 **le 19 Octobre à 15h**
 Match N°7 : AIXE 2 / E. CHATEAU N/EYM/LA CROIS 1
 Match N°8 : FC PAYS AREDIENS 1 / COUZEIX/CHAPT/NIEUL/PEYRILHAC1
 Match N°9 : FEUILLARDIERS 1 / FUN 87 1
 Match N°10 : E. ANF 87/BESSINES/LA FR 2 / E. ROCHECH/FC 2VALL 1
 Match N°11 : E. SEREILHAC/FCCO 1 / GJ EFPN 1
 Match N°12 : E. ST LEONARD/ST JUST 1 / FOOT SUD 87 1
 Match N°13 : SAINT JUNIEN 1 / VERNEUIL 1
 Match N°14 : BEAUBREUIL 1 / E. AFP/LE PALAIS 1
 Match N°15 : LANDOUGE 1 / AIXE 1
 Match N°16: RILHAC RANCON 1 / E. VAL VIENNE/VEYRAC/ST GENCE 1

Les tirages ont été effectués en présence des représentants des clubs suivants:

- ⇒ LIMOGES ALOUETTE : Christian MADURE
- ⇒ RILHAC RANCON : Jacky RUCHAUD et Jean Serge BERTHOMIER

Président de la Commission
Bernard VERGONZANNE

Le secrétaire de Commission
Guy THARAUD



COMMISSION FOOT ANIMATION

REUNION DU 16 OCTORE 2019

PV N° 09

PRESENTS : Mme DELEBECQUE . MM. COUDERT - DESPLAT - FILLEUL - LAYLAVOIX

EXCUSES : MM. COLOMBIER - DUPUY

Les décisions prises lors de cette réunions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

Le fait d'engager 1 ou plusieurs équipes dans les catégories U6-U7, U8-U9, U10-U11 et U12-U13, oblige les dirigeants et éducateurs à respecter le planning mis en place par la commission Foot Animation.

RETOUR FEUILLE DE MATCH ET DE PLATEAU

Article 25 - Formalités d'après-match et homologation - REGLEMENTS GENERAUX LFNA

A . Transmission de la Feuille de Match

- 1/ Se reporter à l'article 139 bis des Règlements Généraux de la F.F.F pour la transmission de la F.M.I.
- 2/ Pour les feuilles de match « papier », l'envoi incombe au club recevant dans les 24H à l'organisme organisateur de la compétition, ou au club organisateur si la rencontre se déroule sur un terrain neutre.
- 3/ Tout manquement à ce délai pourra être passible d'une amende financière, sauf si la transmission de la FMI résulte d'un souci informatique dont le club apportera la preuve à l'organisme compétent.

La commission rappelle que chaque compétition (Critérium U13, FESTIVAL U13 PITCH Challenge à 8 U13, Plateau U11, Challenge à 8 U11 et Futsal U11) ont des documents appropriés et qu'ils doivent être remplis correctement. Si besoin la commission se tient à votre disposition pour un rappel sur la façon dont les remplir.

De plus, il a été rappelé lors des différentes réunions que les feuilles de licences en U11, U9 et U7 doivent être jointes à la feuille de plateau et non envoyer séparément. Nous recevons trop de feuille de licence isolées. La commission se réserve le droit d'amender les prochaines fois.



Catégorie U12-U13

Enfants nés en 2007 - 2008

MATCH N° 51312.1 E.S BEAUBREUIL Ë J.S LAFARGE U13 DEPARTEMENTAL 1 DU 28/09/2019

Suite au PV n°4 de la commission Statuts et Règlement en date du 9 octobre 2019 donnant match perdu au club de LAFARGE,

La commission

- Se confirme à cette décision,
- Enregistre le résultat suivant :

E.S BEAUBREUIL (1) : 3 (1 Point) Ë J.S LAFARGE (1) : 0 (-1 point)

Les clubs qui ne sont pas inscrit en challenge U13 à 8 peuvent encore le faire en envoyant un mail avant le jeudi 31 octobre 2019.

Catégorie U10-U11

Enfants nés en 2009 - 2010

JOURNEE N° 3 DU 13/10/2019

DEPARTEMENTAL 3 . POULE C

Manque le compte-rendu du plateau n° 2 organisé par E. NANT/ST JOU/COMP (2)

MAIL DU CLUB DE C.A RILHAC RANCON

Suite au mail de C.A RILHAC RANCON en date du 15/10/2019, la commission décide :

- déngager une équipe U11 qui se nommera C.A RILHAC RANCON (3).
- dénscrire cette équipe en **Départemental 3 pour la 2^{ème} phase.**
- Débite le club de C.A RILHAC RANCON de 34" pour les frais déngagement.
- Nónsrit pas C.A RILHAC RANCON (3) en CHALLENGE U11.

MAIL DU CLUB DE L'ALOUETTE FOY RIV.G

Suite au mail de L'ALOUETTE FOY RIV.G en date du 15/10/2019, la commission décide :

- déngager une équipe U11 qui se nommera ALOUETTE FOY RIV.G (2).
- dénscrire cette équipe en **Départemental 3 pour la 2^{ème} phase.**
- Débite le club de L'ALOUETTE FOY RIV.G de 34" pour les frais déngagement.
- Nónsrit pas ALOUETTE FOY RIV.G (2) en CHALLENGE U11.

CHALLENGE A. LACORE

Les équipes qualifiées pour le 2^{ème} tour : A.S AIXE S/VIENNE (1), G.J E.F.P.N (2), U.S.E.C.C (1), E. MAGNC/RAZES/FRATER (1), E. FEYTIAT/ST JUST(1), E. AUREIL/EYJ/LEGR (1), J.A ISLE (1), F.C.C ORADOUR (1), S.A LE PALAIS S/VIENNE (1), E.S BEAUBREUIL (1), E.S BEAUBREUIL (2), C.A RILHAC RANCON (2), LIMOGES F.C (1), U.S BESSINES (1), ROCHECHOUART O.C (1), U.S FEUILLARDIERS (1), A.S ST JUNIEN (1), A.S AIXE S/VIENNE (2), S.C VERNEUIL (1), A.S ROUSSILLON (1), A.S BOSMIE (1), F.C.O ORADOUR (2), LGS LANDOUGE (1),



ROCHECHOUART O.C (2), U.S ST LEONARD (1), LIMOGES F.C (2), A.N.F 87 (1), E. NAN/ST JOU/COMP (1), FIN 87 HL, U.S.E.C.C (2), C.A RILHAC RANCON (2), A.S ST LOUIS VAL (1), E. VAL DE VIENNE (1), S.C VERNEUIL (2), G.J E.F.P.N (1), U.S CONDAT S/VIENNE (1), OCCITANE F.C (1), E. CHATEAU/LA CROISILLE (1), S.C SEREILHAC (1), J.S LAFARGE (1), F.C PAYS AREDIEN (1), A.S BOSMIE (2), J.S LAFARGE (2), E. ST GEN/VEY/NIE/PEYR (1), A.S EYMOUTIERS (1), A/S PANAZOL (1), E. NANT/ST JOU/COMP (1), A.S FOLLES (1), U.S BASTIDE (1), ALOUETTE FOY RIV.G (1).

Les équipes qui ne se sont pas qualifiées pour le 2^{ème} Tour du challenge A LACORE sont automatiquement reversées en challenge R. VILLEDIEU.

Prochain tour Samedi 9 Novembre 2019

Catégorie U9

Enfants nés en 2011 - 2012

PLATEAUX DU 29/09/2019

Secteur n°8: manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de G.J E.F.P.N.

PLATEAUX DU 05/10/2019

Secteur n°8: manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'U.S SOLIGNAC.

PLATEAUX DU 12/10/2019 -INTERCLUBS

Secteur n° 3: manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'U.S PANAZOL.

Secteur n° 5: manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'U.S BESSINES.

Secteur n° 8: manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'U.S VAL DE VIENNE.

Secteur n° 13: manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'U.S.A CONDAT.

Secteur n° 15: manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de G.J E.F.P.N.

Catégorie U7

Enfants nés en 2013 - 2014

RENTREE DU FOOT

Secteur n°7 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de BOISSEUIL F.C.

Secteur n°10 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'U.S.ACONDAT.

PLATEAUX DU 05/10/2019

Secteur n°5: manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'U.S ST JUNIEN.

PLATEAUX DU 12/10/2019 -INTERCLUBS

Secteur n° 3: manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'U.S PANAZOL.

Secteur n° 5: manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'U.S BESSINES.

Secteur n° 8: manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'U.S VAL DE VIENNE.

Secteur n° 13: manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'U.S.A CONDAT.

Secteur n° 15: manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de G.J E.F.P.N.



À NOTER

TELETHON 2019 È Catégorie U11

⚽ Samedi 7 décembre 2019 au Centre sportif de VAL DE VIENNE à Aix s/vienne.

FESTIVAL U13 PITCH

⚽ Finale Départementale : Samedi 4 Avril 2019.

Journée Nationale des Débutants :

⚽ Samedi 30 Mai 2020

Prochaine réunion : Mercredi 16 octobre 2019 à 18H00.



PLAISIR



RESPECT



ENGAGEMENT



TOLÉRANCE



SOLIDARITÉ

L'Animateur,

Lionel FILLEUL

COMMISSION D'ARBITRAGE

REUNION ANNUELLE DES ARBITRES DU 07 SEPTEMBRE 2019
PV N°1

PRESENTS : MM. DOUCET (Président CDA 87) - ANTOINE . BOUSSELY . BRUGEAU . DEFAYE . DESBORDES . DUREISSEIX . GASCHET- GRUFFAZ . LALARDIE . LAUMONIER . PETIT . PINARDON . PLEINEVERT . PRADEAU . SAUVAGNAC . VILLEGER.

ASSISTENT : MME Michèle BOUSSELY Secrétaire générale de la section régionale de la LFNAF- MM. PLEINEVERT (Vice-Président du District et membre CDA, représentant B. LADRAT Président) - C. CHIROL (commission Formation) - P. BARRAT (Président Commission Technique) - O. DESPLAT (CTD DAP) - D. WAILLIEZ (Représentant des arbitres auprès du comité directeur de la ligue & Président CDA 23) - RAFFIER (UNAF).

EXCUSES : MM. LADRAT (Président du District) - C. PEYMIRAT (Président amicale des éducateurs) - J. GRELOT (Conseiller Technique Régional en Arbitrage) - H. DUPUY (Président CDA 19) - C. MISTOIHI (Représentant des arbitres auprès du comité directeur du district) - B. TROUBAT (Membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage) - et les membres CDA suivants : MM. BASCOULARY . BELNOUE . MACOUIN - VAUBOURGEIX + 22 arbitres.



Le **Samedi 9 Septembre 2017**, de 9h à 12h, s'est tenue au district de football la réunion annuelle des arbitres de la Haute Vienne.

Au total, sur environ **180 personnes** invitées (personnalités, arbitres, membres CDA, Observateurs), **80 personnes** étaient présentes, et **27** excusées.

LE MOT du Président de la Commission d'Arbitrage : Daniel DOUCET

- Bienvenue à tous pour cette réunion annuelle des arbitres.
- Les excuses de notre Président Bernard LADART qui sera représenté par Jacques PLEINEVERT.
- Avant de débiter nous allons observer un moment de recueillement en mémoire des personnes qui nous ont quittés. Une pensée particulière à notre ami Filimo VALAGATUKEHE parti bien trop tôt.
- Félicitations à Cédric DOS SANTOS qui va dignement représenter le 87 en Ligue 2 professionnelle.
- Malheureusement une année avec quelques descentes au niveau Ligue, je sais qu'ils vont faire le maximum pour retrouver la place qui était la leur.
- Bravo à nos candidats seniors et jeunes arbitres reçus à la théorie Ligue, tous nos vœux pour la pratique sur le terrain et félicitations à Anthony GRUFFAZ qui leur a assuré la formation tout au long de l'année, un travail de longue haleine qui a porté ses fruits. Dans la mesure de nos disponibilités Michel LALARDIE et moi-même essaierons de vous conseiller avant d'aller affronter les observateurs Ligue.
- 37 nouveaux arbitres formés, une réussite, ces arbitres ont été accompagné dès leurs premières rencontres, il faut rendre hommage à tous ces accompagnateurs qui ont fait un travail remarquable pour mettre ces nouveaux arbitres dans de bonnes conditions.
- Toujours les mêmes qui font preuve d'indiscipline, envoi tardif de rapport, absence non signalée, désistement au dernier moment, le groupe de désignations n'a pas besoin de rencontrer des problèmes supplémentaires. Une journée de désignations c'est entre 3 et 4 par journée et 1 heure le vendredi pour ces changements.
- Michel LALARDIE va bien sur vous décortiquer les nouvelles lois du jeu intervenues cette saison.
- Merci à Olivier DESPLAT qui va nous parler de la composition des bancs de touche pour les saisons à venir, l'anticipation est une bonne chose pour être prêt lors de l'application finale.
- Aujourd'hui, c'est Patrice BARRAT qui nous accompagne dans cette réunion pour parler technique, je ne manque jamais de souligner les excellentes relations entre la technique et l'arbitrage, chacun reste dans son domaine mais avec des échanges toujours positifs.
- Chaque responsable de sous commissions vont intervenir mais avant je tenais à remercier le travail exemplaire des membres de la CDA, de la présence, de la rigueur et beaucoup de sérieux dans leurs tâches respectives.
- Merci au Président et à son Comité Directeur pour leur soutien et leur écoute, merci également au secrétariat pour leur disponibilité envers l'arbitrage.

Bonne saison à tous

Les Responsables de pôle :

POLE SENIOR : Responsable Claude BOUSSELY

- Reprise des observations ce week-end.
- Une réunion arbitres et observateurs sera programmée prochainement pour échanger entre nous.
- Officiellement nous sommes 6 observateurs.

DESIGNATIONS: Responsable Pierre GASCHET

- Tout d'abord, merci aux arbitres qui doublent et principalement aux arbitres de Ligue qui acceptent de remplacer un arbitre indisponible au dernier moment
- Les désignations sont réalisées 12 jours avant la journée, pour éviter des changements, il est impératif de mettre vos indisponibilités dans le système le plus tôt possible.
- Un arbitre est censé être disponible le samedi après midi, le samedi soir et le dimanche, sauf s'il a émis un avis contraire dans son dossier ou posé une indisponibilité.



- Si y a un problème sur votre désignation, merci d'alerter le district par mail ou par courrier au plus vite.
- Rappel, vous ne pouvez pas être désigné pour votre club d'appartenance.
- La modification des journées ne se fait que le mercredi qui précède la journée, ne vous étonnez pas qu'une erreur persiste jusqu'au jeudi.
- De toute façon vous devez consulter vos désignations le vendredi soir et même le samedi pour ceux qui sont désigné en Ligue, en tout état de cause je vous conseille de consulter à nouveau vos désignations avant de partir au match. (Forfaits, matchs remis pour cause d'intempéries.)
- Les changements du Week-End doivent rester exceptionnels, si vous avez un empêchement à partir du vendredi midi, signalez-le-moi par téléphone en évitant les SMS. Au besoin, laissez un message sur le répondeur.
- Pour les arbitres officiant qu'en 5^{ème} division, le nombre de journées et les matchs étant restreint, ils pourront être désignés en compétitions jeune.

POLE JEUNES ARBITRES : Responsable Jacques PLEINEVERT

- Le principal constat, c'est que le pôle-jeunes a du mal à trouver une certaine stabilité. Il est cependant étoffé pour la saison 2018 / 2019 avec les arrivées d'Anthony GRUFFAZ et de Mathieu GANDOIS que nous félicitons et remercions de leur enthousiasme et de leur disponibilité.
- Le pilotage des accompagnements proposé par la LFNA a été assuré par Olivier PETIT.
- Les Désignations ont été faites principalement par Anthony qui est très actif au sein de la CDA.
- Pour la saison qui démarre, il a été décidé que les désignations des JA et seraient assurées par la sous-commission désignations mais en présence d'un membre du pôle-jeunes.

- EFFECTIFS JA :

- L'effectif était de 36 jeunes arbitres (15 à 23ans) en fin de saison dernière. A ce jour 21 sont désignables. 10 n'ont pas fait de dossiers. 8 dossiers en cours.
- La plupart des JA sont désignés pour diriger les rencontres de jeunes en ligue et en district. Afin de couvrir l'ensemble des rencontres, il est fait appel à des collègues seniors à qui nous adressons nos plus vifs remerciements pour leur implication. L'ensemble représente plus de 750 désignations. De la même façon, les plus âgés et les plus affirmés des JA, évoluent régulièrement en seniors. Parmi les difficultés nouvelles il y a celle qui consiste à ne plus pouvoir diriger 2 matchs au cours d'une même journée.

- LA FORMATION JA :

- Elle a été assurée par Anthony GRUFFAZ, Olivier PETIT et Mathieu GANDOIS qui ont animé régulièrement les cours JA avec beaucoup de passion, de compétence et de professionnalisme. La participation à ces formations est indispensable et primordiale pour l'acquisition des connaissances nécessaires à une bonne progression dans l'arbitrage. 4 JA ont été présentés à l'examen théorique de ligue. Félicitations à tous ceux qui ont réussi l'examen de passage en ligue.
- Nous adressons également nos félicitations à tous nos jeunes collègues qui ont pu progresser au travers de ces formations et nous les invitons à poursuivre leurs efforts, le travail finit toujours par payer.



PÔLE FORMATION : Responsable Christian PINARDON

- Félicitations aux candidats à la fonction « arbitre régional ». Plusieurs candidats ont été admis aussi bien en catégorie seniors que J.A.
- La nouvelle saison va voir la programmation des cours théoriques remaniée. Nous verrons ainsi naître les cours adaptés aux différents niveaux de nos arbitres, tels que :
 - ✓ Niveau 1 pour les arbitres D4, D5 et stagiaires : Responsable animation, Christian PINARDON.
 - ✓ Niveau 2 pour les arbitres D1, D2 et D3 : Responsable animation, Anthony GRUFFAZ.
 - ✓ Niveau 3 pour les arbitres promotionnels : Responsable animation, Anthony GRUFFAZ.

* Les Jeunes Arbitres seront rattachés au niveau 1 durant leur période « stagiaires » et passeront niveau 2 après leur nomination Jeune Arbitre District.

- Les ateliers techniques et travail physique sont renouvelés compte tenu de leur succès de fréquentation : Responsable animation, Olivier PETIT. Les exigences de la preuve TAISA sont revues à la hausse afin de se rapprocher des préconisations de la C.R.A.
- La formation Initiale voit 2 stages seniors reconduits sur le site de LIMOGES CHEOPS (du 11 au 13/10/2019 et du 10 au 12/01/2020) auxquels s'ajoutera pour la première fois un stage réservé aux candidats mineurs (du 25 au 27/10/2019). Ces stages sont gérés par la C.D.P.A. et animés par les « chargés de mission », à savoir : Sébastien DESLIOT (formateur certifié), Axel DUPAYS, Mathieu GANDOIS, Anthony GRUFFAZ.
- Le principe de notation des arbitres, comprenant les notes terrain + la note test de connaissances + la note de suivi de formation afin de prioriser les désignations, est reconduit
- Compte tenu de l'importance des changements au niveau des lois du jeu, le pôle Formation organisera un cours spécifique dédié à ces modifications le vendredi 20 septembre 2019.
- Devant la lourdeur croissante du travail de formation, le pôle Formation setoffe en effectif avec les entrées d'Axel DUPAYS, Kamal OUHALI, Mohamed ZIANI BEY.

Les Interventions

David WAILLEZ : Représentant des arbitres auprès du comité directeur de la ligue & Président CDA 23

- Invité en Charente, il a fait un bref passage en début de réunion pour saluer les nombreux présents.

Michel LALARDIE : Vice-Président délégué CRA et Observateur Arbitre de ligue

- Aidé par Anthony GRUFFAZ, Michel a présenté les nombreuses modifications apportées aux lois du jeu pour cette nouvelle saison. Un cours, spécialement destiné à ces modifications des lois du jeu, aura lieu le 20 septembre 2019

Patrice BARRAT : Président Commission Technique

- Remplace avec grand plaisir Claude PEYMIERAT excusé. Evoque l'importance d'avoir un technicien sur le banc de touche pour éviter d'avoir un dirigeant non licencié. Bonnes relations entre la Commission Technique et l'arbitrage.

Olivier DESPLAT : Conseiller Technique Départemental D.A.P.

- Présentation des nouvelles dispositions votées lors de l'AG du district de juin 2019 concernant l'encadrement technique des clubs évoluant en Départemental 1 et 2. Les équipes évoluant en D1 devront posséder au minimum un éducateur fédéral possédant le CFF3 et les équipes évoluant en D2 devront posséder au minimum un animateur fédéral possédant un module du CFF3. Ces éducateurs devront être présents sur les bancs de touche lors de chaque rencontre et devront figurer sur les feuilles de matchs. Des sanctions administratives et financières seront appliquées pour les clubs contrevenants. Cette obligation étant applicable lors de la saison 2020/2021, il est recommandé aux clubs de se mettre en règle dès la saison 2019/2020. Cette décision réglementaire doit servir de cadre pour la composition des bancs de touche tout en préparant à l'accession à un niveau supérieur où il y a obligation. Il est donc demandé aux arbitres officiant lors de ces rencontres de vérifier la présence physique de l'éducateur et du fait qu'il est bien mentionné sur la feuille de match.



Bernard LAUMONIER : Secrétaire CDA

- Point sur les renouvellements des dossiers d'arbitres.
 - Beaucoup de retard dans les renouvellements des dossiers dû en partie à la mise en place d'un nouveau protocole médical demandant des examens de spécialiste. Malgré plusieurs informations par mails adressées aux arbitres (3/2019, 5/2019, 6/2019, 8/2019), beaucoup d'entre eux n'ont pas anticipés et ont déposés des dossiers médicaux incomplets. A noter également, que la ligue n'a pas souhaité reconduire cette saison les courriers explicatifs qui étaient joints les saisons auparavant.
 - En fin de saison passée (Mai 2019), l'effectif arbitral de la HV, toutes catégories confondues, était de **188** arbitres + **2** détachés d'autres districts.
 - Au 5/9/2019, seulement **135** dossiers étaient renouvelés ou en cours de renouvellements répartis comme suit : **5** arbitres fédéraux, **17** Arbitres de Ligue, **88** Arbitres de district dont **71** validés et **25** Jeunes arbitres dont **17** validés.
 - Arrêt, mutation : **9** Arbitres ont fait part de leur volonté d'arrêter l'arbitrage et **5** ont mutés dans d'autres districts.
- Défraiement des arbitres : Pas de changement, excepté le calcul des indemnités de déplacement pour harmonisation avec la ligue. Ceux-ci sont calculés en distance aller/Retour x 0,40" au lieu de la distance Aller x 0.80" , ce qui ne modifie en rien le montant.

CLOTURE : Jacques PLEINEVERT, Vice-Président du district et membre CDA, représentant B. LADRAT.

- Après avoir présenté les excuses du Président du district, il a adressé ses félicitations aux personnes présentes pour les bonnes relations existantes et le bon fonctionnement de l'arbitrage et remercié tous ceux qui simplifient pour la bonne marche du football en général. Il en a profité pour rappeler que l'arbitre représente son club d'affiliation, le district de Football, la commission d'arbitrage et que souvent il est le seul représentant vu par les clubs. A ce titre, il se doit d'être exemplaire dans son comportement.

Excellente saison à tous.

Le Président
Daniel DOUCET
Le Secrétaire
Bernard LAUMONIER





PARTENAIRES DU DISTRICT





FRANCE Ë SERBIE FEMININES A BORDEAUX LE 09 NOVEMBRE 2019

Le samedi 09 novembre sera l'occasion de vous rendre au Stade Matmut Atlantique à Bordeaux pour supporter l'Équipe de France Féminine qui recevra à 21 heures l'équipe de Serbie **pour un match qualificatif à l'Euro 2021.**

Alors mobilisez-vous, réservez d'ores et déjà vos billets pour cet événement exceptionnel.

Des tarifs préférentiels sont réservés aux clubs de la LFNA (à partir de 4.90 euros) en remplissant le bon de commande ci-dessous à retourner avant le lundi 21 octobre 2019.



FÉMININE

FRANCE / SERBIE

Match Qualificatif au Championnat d'Europe

Samedi 09 novembre à 21h00

STADE MATMUT ATLANTIQUE – BORDEAUX



BON DE COMMANDE

LIGUE

VOS COORDONNEES

Entité : Personne à contacter :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : Email (Obligatoire) :

TARIFS

CATEGORIES	TARIF -30% (TVA inclus)	QUANTITES*	10 invitations pour 40 places achetées	TOTAL (en €)
Catégorie 1	21.00 € au lieu de 30.00 €			
Catégorie 2	15.40 € au lieu de 22.00 €			
Catégorie 3	9.80 € au lieu de 14.00 €			
Catégorie 4	4.90 € au lieu de 7.00 €			
TOTAL				€
				Billets physiques <input type="checkbox"/> Billets électroniques <input type="checkbox"/>

* Les bons de commandes seront traités par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles –
Bon de commande à retourner au plus tard le 21 octobre 2019 à l'adresse ci-dessous

REGLEMENT

Par chèque à l'ordre de la LFNA – à adresser à : Mathilde Postec – Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine –
17 BIS RUE JOLIOT CURIE - CS 60139 - 33167 ST MEDARD EN JALLES CEDEX

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Acquisition et d'Utilisation des billets (disponibles sur www.fff.fr (Rubrique billetterie) pour les matches organisés par la FFF, et les accepte expressément.

Signature et Cachet :

Fait le à



FÉMININE





MONTEES ET DESCENTES 2020

TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES APPLICABLE : FIN SAISON 2019/2020

DESCENTES DE R 3 0 1 2 3 4 5 6 7 8

D 1 : 1 poule de 12 équipes									
SEM D1 (1 poule de 12)	12	12	12	12	12	12	12	12	12
montées en R3	2	2	2	2	2	2	2	2	2
descentes en SEM D2	2	3	4	4	4	5	6	7	8
restant en SEM D1	8	7	6	6	6	5	4	3	2
montées de SEM D2	4	4	4	3	2	2	2	2	2
descentes de R3	0	1	2	3	4	5	6	7	8
nombre d'équipes année suivante	12	12	12	12	12	12	12	12	12

D 2 : 2 poules de 12 équipes									
SEM D2 (2 poules de 12)	24	24	24	24	24	24	24	24	24
montées en SEM D1	4	4	4	3	2	2	2	2	2
descentes en SEM D3	6	7	8	8	8	8	9	10	10
restant en SEM D2	14	13	12	13	14	14	13	12	12
montées de SEM D3	8	8	8	7	6	5	5	5	4
descentes de SEM D1	2	3	4	4	4	5	6	7	8
nombre d'équipes année suivante	24	24	24	24	24	24	24	24	24

D 3 : 4 poules de 12 équipes									
SEM D3 (4 poules de 12)	48	48	48	48	48	48	48	48	48
montées en SEM D2	8	8	8	7	6	5	5	5	4
descentes en SEM D4	8	9	10	10	11	12	12	12	12
restant en SEM D3	32	31	30	31	31	31	31	31	32
montées de SEM D4	10	10	10	9	9	9	8	7	6
descentes de SEM D2	6	7	8	8	8	8	9	10	10
nombre d'équipes année suivante	48	48	48	48	48	48	48	48	48

D 4 : 5 poules de 11									
SEM D4 (4 poules de 12+ 1 poule de 11)	55	55	55	55	55	55	55	55	55
montées en SEM D3	10	10	10	9	9	9	8	7	6
descentes en SEM D5	5	5	6	6	6	6	7	7	8
restant en SEM D4	40	40	39	40	40	40	40	41	41
montées de SEM D5	7	6	6	6	6	6	5	5	5
descentes de SEM D3	8	9	10	10	11	12	12	12	12
nombre d'équipes année suivante	55	55	55	56	57	58	57	58	58

D 5 : 2 poules de 10 équipes + 1 poule de 9									
SEM D5 (2 poules de 10 + 1 poule de 9)	29	29	29	29	29	29	29	29	29
montées en SEM D4	7	6	6	6	6	6	5	5	5
descentes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
restant en SEM D5	22	23	23	23	23	23	24	24	24
descentes de SEM D4	5	5	6	6	6	6	7	7	8
nombre d'équipes année suivante	27	28	29	29	29	29	31	31	32

PARTICULARITES : Suite au non engagement de l'équipe de Nieul 2 en D3 pour la saison 2019/2020
Si cette équipe repart pour la saison 2020/21, elle sera en 4ème division. De ce fait il y aura 1 descente de plus en de D4 en D5.